## Notes d'allocution - McIninch

Le projet de loi S-219 menace d'excellentes relations

L'année 2013 a été marquante pour les relations entre le Canada et le Vietnam parce que les deux pays soulignaient quatre décennies de liens bilatéraux officiels. J'ai eu le grand honneur de réviser le livre-anniversaire intitulé *Friendship Beyond Borders: Celebrating 40 Years of Vietnamese-Canadian Diplomatic Relations*. Le premier ministre du Vietnam y avait écrit un article sur l'intensification de l'amitié et de la coopération entre nos deux pays en termes notamment de commerce, d'éducation et d'échanges culturels, ainsi que sur notre partenariat dans le maintien de la paix dans la région de l'APEC. Le premier ministre Stephen Harper avait écrit avec autant d'enthousiasme sur les excellentes relations que nous entretenons dans les forums bilatéraux et multilatéraux.

Et, oui, ces relations sont effectivement excellentes.

En fait, les relations entre le Canada et le Vietnam remontent à 1954, lorsque le Canada était l'un des trois observateurs de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Vietnam pour la mise en œuvre des Accords de Genève à l'époque. Pendant près de 20 ans, le Canada a participé activement à des mesures de supervision de la trêve en Indochine, qui marquait la fin de la guerre entre la France et ses anciennes colonies dans la région.

Encore là, nous agissions dans le cadre des Accords de paix de Paris, signés en janvier 1973, qui visaient à mettre un terme à la guerre prolongée avec les États-Unis. Le Canada n'a jamais lésiné sur ses efforts au Vietnam et de courageux Canadiens ont contribué à changer le cours de l'histoire dans cette région.

Il y a plus de 40 ans que nous travaillons ensemble et que nous partageons les mêmes valeurs de paix, de coopération et d'amitié. Le Canada se classe au 13<sup>e</sup> rang des pays qui investissent au Vietnam, et un grand nombre d'entreprises bien connues font des affaires là-bas. Le commerce bilatéral dépasse les deux milliards de dollars. Produits de consommation au Canada, plus de 3 000 étudiants étrangers, le Vietnam fait toujours partie des 20 pays prioritaires pour l'aide au développement, malgré une baisse. Un potentiel énorme de coopération se pointe à l'horizon à l'issue de la négociation multilatérale d'un partenariat transpacifique, qui favorisera la coopération dans bien des domaines, notamment les infrastructures, la science et la technologie, le pétrole et le gaz.

Tout allait bien jusqu'à ce qu'un projet de loi d'initiative parlementaire d'apparence inoffensive vienne menacer de démolir des décennies de liens tissés délicatement entre nos deux pays et provoquer le Vietnam, de même qu'une grande partie de la communauté vietnamo-canadienne.

Le projet de loi S-219 a d'abord été présenté au Sénat du Canada en tant que projet de loi d'initiative parlementaire par le sénateur conservateur Thanh Hai Ngo, ancien sympathisant

du régime de Saigon. Comme toute bonne lecture de l'histoire nous le dira, le régime a été défait le 30 avril 1975 au moment où les troupes américaines ont été héliportées.

L'honorable sénateur voit la chute de Saigon comme une grande tragédie personnelle et a profité de sa position au sein du gouvernement pour inscrire son point de vue dans un projet de loi catastrophique.

Partisan de l'ancien régime de Saigon, il se réunit chaque avril pour souligner la chute de Saigon avec d'autres partisans du régime et même des ministres de haut niveau, y compris le premier ministre, qui assistent à ces célébrations, parfois le drapeau de Saigon sur les épaules. En fait, le titre du projet de loi était d'abord « Journée d'avril noir » avant d'être « Journée du Parcours vers la liberté ». Il est évident qu'aucun Canadien ne peut être contre la liberté et la démocratie. Ainsi ont été semées les graines de ce qui allait devenir ce projet de loi hybride, le projet de loi S-219.

Le projet de loi a été adopté au Sénat le 8 décembre 2014; un jour sombre pour la démocratie au Canada.

Le sénateur a dissimulé l'inscription dans la loi de l'héritage du régime de Saigon et de ses partisans dans l'histoire de ce pays par un plongeon manipulateur dans les eaux troubles de la division et de la haine. Et aucun pays n'est plus susceptible à la rhétorique pieuse et à la mauvaise utilisation des traditions de notre pays pour des gains personnels.

Détrompez-vous, le 30 avril ne célèbre pas les réfugiés de la mer qui sont arrivés en terre d'accueil au Canada. Le projet de loi S-219 affirme que cette date « d'avril noir » est le résultat de l'invasion du Vietnam du Sud (de façon illégale même si cette guerre visait à réunir le pays et à sortir les forces américaines alliées au régime de Saigon).

Historiquement, c'est la date à laquelle une horrible guerre a pris fin et que les fondations du pays ont été jetées. Congé férié au Vietnam, on le célèbre comme le Jour de la libération en souvenir de la chute de Saigon et de la réunification du pays en 1975. Il est tout à fait faux d'associer cette journée à une « Journée vers la liberté », quoique la rhétorique plaise à certains. Et de le désigner « jour d'avril noir » est en fait un acte très irrespectueux envers la République socialiste du Vietnam. La majorité des Canadiens ne seraient-ils pas furieux si une minorité mécontente désignait la fête du Canada comme le « jour de juillet noir »?

Le Canada, comme l'a dit le premier ministre, entretient d'excellentes relations avec le Vietnam, pays que nous aidons depuis les guerres nationalistes contre l'occupation française. Pourquoi sacrifier les espoirs et les rêves – et la quantité faramineuse de bonne volonté stockée en banque – pour un projet de loi d'initiative parlementaire qui rend furieuse, et à juste titre, une grande puissance de l'Asie du Sud-Est avec qui nous avons établi un important partenariat dans la région?